



Bulletin municipal

Édition août 2025

Sommaire

Mairie/Nouvelles du conseil	2 et 3
Informations municipales	3 à 5
Inspecteur en bâtiment	6
Sécurité civile	7
Calendrier des collectes	8

Présentation de la nouvelle
Directrice générale et greffière-
trésorière Annik Desrosiers

Page.4

Bureau municipal (Hôtel de Ville)
 168, route 112
 Westbury, Québec, J0B 1R0
Tél. : 819 560-8450
Télécopieur : 819 560-8451

Horaire de l'Hôtel de Ville :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 à 12h	8h30 à 12h	Fermé au public	8h30 à 12h	Fermé
13h à 16h	13h à 16h		13h à 16h	

Gray Forster / Maire

Mélanie Cyr /
Conseillère # 1Vacant /
Conseillère # 2Claudia Gilbert /
Conseillère # 3Rock Lamontagne /
Conseiller # 4Mario Dolbec /
Conseiller # 5Pierre Reid /
Conseiller # 6

Directrice générale et greffière-trésorière
 Annik Desrosiers
direction@westbury.ca

Adjointe administrative
 Hélène Rancourt
adjointe@westbury.ca

Inspecteur municipal
 Firme Urbatek
municipalite@urbatek.ca

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

Moisson HSF	Paniers de nourriture	819-451-2781
Moisson Cookshire	Paniers de nourriture	819-875-1431 (jeudi)
Centre d'action bénévole	Popote congelée (5\$ par repas)	819-560-8540
Cuisines Collectives HSF	Ateliers de cuisine et autonomie alimentaire	819-832-1176
Info Covid-19	Informations en lien avec la Covid-19	1-877-644-4545
Urgence psychosociale	Détresse, crise, violence, idées suicidaires et plus	819-821-4000 poste 0
Info-Santé et Info-Social (24/7)	Information médicale/ Soutien psychologique et social	811
Carrefour jeunesse-emploi	16 à 35 ans : peu importe le besoin	819-832-1513
Centre d'action bénévole	Personnes aînées et proches aidants	819-560-8540
La Passerelle	Femmes, femmes trans, personnes non-binaires et en questionnement	1-877-447-3423
Intro-Travail	Employabilité et orientation professionnelle	819-832-1750
Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674
La Méridienne	Violence conjugale	1-888-699-3050
Sûreté du Québec (Cookshire)	Police	819-875-3331
Tel-Jeunes	Jeunes (24/7)	1-800-263-2266
La Relève	Famille et parents (soutien et écoute)	819-875-5050

RESSOURCES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS(SUITE)

Virage santé mentale	Problématique en santé mentale	819-877-2674(lundi au jeudi)
Drogue : aide et références	Consommation de drogues et alcool	1-800-265-2626
Jeu : aide et référence	Jeu excessif	1-800-461-0140
Interligne	Diversité sexuelle et de genre	1-888-505-1010
Prévention du suicide	Idées suicidaires	1-866-277-3553
Ligne parents	Parents	1-800-361-5085
Secours amitié Estrie	Écoute téléphonique généraliste	819-564-2323
DPJ	Maltraitance des enfants(signalement)	1-800-463-1029
Ligne aide abus aînés	Personnes aînées victimes de maltraitance	1-888-489-2287
CALACS Aggression Estrie	Victimes d'agressions sexuelles	1-877-563-0793
Services Québec	Informations générales et aide au revenu	819-832-2403
Centre local de développement	Soutien et informations pour entreprises	819-560-8500

Nouvelles du conseil

Séances régulières restantes du conseil municipal 2025 :

Mardi 2 septembre 2025	Jeudi 2 octobre 2025
Lundi 10 novembre 2025	Lundi 1 ^{er} décembre 2025

Informations municipales

TAXES MUNICIPALES



Le 3e versement de taxes municipales est payable au 28 août 2025.

Les possibilités de paiement sont par Internet via le site de votre institution bancaire, par courrier ou en personne (chèque, argent ou carte débit).

Les soldes impayés portent intérêt à 12 % par année.

Merci d'effectuer vos paiements en dates du pour éviter l'accumulation d'intérêts.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité du canton de Westbury annonce la nomination de Annik Desrosiers comme directrice générale et greffière-trésorière

Le conseil municipal du Canton de Westbury est heureux d'annoncer la nomination de **Madame Annik Desrosiers** au poste de **directrice générale et greffière-trésorière** de la municipalité.

Gestionnaire d'expérience, Madame Desrosiers possède un parcours riche et diversifié dans le domaine de l'administration publique, de la gestion municipale et de la gouvernance.

Elle a notamment occupé les fonctions **de directrice générale et secrétaire-trésorière** à la MRC de Sept-Rivières, en plus d'avoir dirigé des équipes au sein de la **Commission de la construction du Québec** et d'avoir assuré la gestion d'organismes et d'entreprises dans le secteur privé. Elle a également agi comme responsable de l'approvisionnement, de la comptabilité et de la rémunération dans différents milieux, ce qui lui confère une expertise solide en gestion des finances, des ressources humaines et de la conformité légale.

Son parcours académique témoigne aussi de sa volonté constante de perfectionnement. Elle détient plusieurs certificats universitaires en administration, en gestion des ressources humaines, en droit et en gestion du développement local.

Madame Desrosiers se distingue par son leadership, sa rigueur, sa capacité à établir des liens de confiance avec les partenaires et son désir de contribuer activement au développement des collectivités. Son expérience en matière de gestion budgétaire, de gouvernance municipale et de relations de travail sera un atout précieux pour la Municipalité du Canton de Westbury.

Le conseil municipal est convaincu que son arrivée permettra de renforcer la gestion administrative et financière de la municipalité, tout en soutenant la réalisation de projets structurants pour le mieux-être de la communauté.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Annik Desrosiers et lui adressons nos meilleurs vœux de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.



Informations municipales

RRD (RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX)

Veuillez prendre note que la municipalité n'a plus de dépôt de résidus domestiques pour le moment.

Les RDD comprennent :

- Peinture
- Décapants
- Aérosols
- Piles
- Batteries de véhicules
- Acides
- Propane
- Huiles
- Filtres à l'huile
- Fluocompactes
- Tubes fluorescents

*S'il vous plaît, bien vouloir
aller porter vos RDD à
l'écocentre*

ÉTIQUETAGE DES BACS VERTS (DÉCHETS ULTIMES)

Soyez avisé que dans les prochaines semaines, nous procèderons à l'implantation du programme des bacs verts (déchets ultimes).

Tout propriétaire aura la responsabilité d'apposer tout étiquettes sur la face avant (opposée aux poignées) de tout bac vert utilisé pour la collecte, et ce, selon les modalités prévues au programme d'étiquetage.

Tout propriétaire sera responsable d'assurer le maintien en place et l'intégrité physique de toute étiquette apposée sur chaque bac vert.



Les étiquettes vous seront envoyées avec une lettre mentionnant les précautions à prendre concernant celles-ci.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT**Horaire Urbatek****(819) 993-3244***Lundi : 8h30 à 16h**Mardi : 8h30 à 16h**Mercredi : 8h30 à 16h**Jeudi : 8h30 à 16h**Vendredi : 8h30 à 12h**Samedi : Fermé**Dimanche : Fermé***Rappel*****Pétards et feu pyrotechniques****Selon le règlement 2023-19 règlement général :**Article 40 Pétards, feux pyrotechniques*

Il est défendu à toute personne de faire ou de permettre l'usage de pétards ou de feux d'artifice sans avoir demandé et obtenu, au préalable, un permis à cet effet auprès du responsable de l'application du présent règlement ou d'un règlement complémentaire ou du Directeur du service d'incendie.

Vous devez contacter la Régie des incendies intermunicipale, au 819 832-2442 pour l'obtention du permis.

Sécurisez votre piscine extérieure pour prévenir tout risque de noyade

Pour limiter l'accès des jeunes enfants, des règles s'appliquent à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables (gonflables ou autres). Prendre note que vous devez faire une demande de permis de construction de piscine ou d'une installation connexe (clôture, plateforme, terrasse, etc.) avant d'installer tout type de piscine.

Le Règlement s'applique à toutes les piscines, peu importe leur date de mise en place. Les propriétaires d'une piscine installée avant le 1er novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations. Toutes les autres doivent déjà être conformes aux règles.

Vous pouvez consulter le guide d'application du Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles provenant du gouvernement du Québec au lien suivant :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/securite_piscines_residentielles/GUI_InspecteurPiscineResidentielle.pdf



L'HAMEÇONNAGE

L'hameçonnage est une technique de fraude par laquelle des cybercriminels font croire à leurs victimes qu'elles s'adressent à une entité légitime (banques, organismes gouvernementaux, entreprises, etc.) afin de leur soutirer des informations personnelles ou financières, comme leurs mots de passe, leur numéro d'assurance sociale ou de carte de crédit.

Les cybercriminels utilisent aussi l'hameçonnage pour transmettre des liens menant vers des logiciels malveillants afin de voler des informations sensibles. Les victimes potentielles reçoivent un message d'apparence authentique, les invitant à cliquer sur un lien malveillant, à ouvrir une pièce jointe compromise ou encore à se rendre sur une fausse page de redirection. Les cybercriminels incitent les victimes à agir rapidement (sentiment d'urgence), sans réfléchir et sans prendre le temps de vérifier la légitimité de la demande.

Conseils pour prévenir l'hameçonnage

- Si vous avez un doute sur la source d'un courriel ou d'un message texte, ne l'ouvrez pas, ne cliquez pas sur les liens et ne téléchargez pas les fichiers qu'il contient.
- Assurez-vous de l'authenticité et de la légitimité des messages reçus en communiquant directement avec l'organisation qui semble vouloir vous joindre.
- Méfiez-vous des courriels qui demandent à se connecter à un site Web et qui vous invite à vous identifier avant de télécharger un fichier joint.
- Méfiez-vous si l'on tente de vous faire peur ou si l'on vous incite à réagir rapidement. Les fraudeurs tirent profit des sentiments de peur et d'anxiété afin de commettre leurs crimes.
- Ne divulguez jamais vos renseignements personnels ou vos informations bancaires lors d'un contact non sollicité.
- Vérifiez et gardez à jour les paramètres de sécurité et de confidentialité de vos comptes et de vos appareils.
- Examinez les liens hypertextes et les adresses courriel des expéditeurs avant de cliquer. Pour ce faire, placez le curseur de votre souris au-dessus des liens contenus dans vos courriels, de façon à faire apparaître l'adresse vers où ils la redirigent. Semble-t-il s'agir d'adresses légitimes ?
- Assurez-vous que votre connexion à un site Web est sécurisée. L'adresse Web doit commencer par « HTTPS : // ». De plus, une icône représentant un cadenas en position fermée ou une clé s'affichera en bordure de la barre d'adresse de son navigateur.
- Effacez vos historiques de recherche, dossiers, cookies, ainsi que la corbeille, afin que les informations ne puissent pas être récupérées par les cybercriminels.
- N'autorisez pas vos appareils à se connecter automatiquement à des réseaux sans fil publics, puisqu'ils ne sont pas sécurisés.
- Méfiez-vous des offres qui sont trop belles pour être vraies. Rappelez-vous que la méfiance et la vigilance sont les clés de la prévention en cybersécurité.

Calendrier des collectes

CALENDRIER DES COLLECTES SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025

SEPTEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5  	6
7	8	9	10	11	12  	13
14	15	16	17	18	19  	20
21	22	23	24	25	26  	27
28	29	30				

RECYCLAGE

COMPOST

DÉCHETS


OCTOBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3  	4
5	6	7	8	9	10  	11
12	13	14	15	16	17  	18
19	20	21	22	23	24 	25
26	27	28	29	30	31 	

NOVEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7 	8
9	10	11	12	13	14 	15
16	17	18	19	20	21 	22
23	24	25	26	27	28 	29

RECYCLAGE

COMPOST

DÉCHETS


DÉCEMBRE 2025						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5  	6
7	8	9	10	11	12 	13
14	15	16	17	18	19 	20
21	22	23	24	25	26 	27
28	29	30	31			



Dates restantes pour les collectes des plastiques agricoles 2025

19 septembre - 17 octobre – 14 novembre - 12 décembre

****Inscription obligatoire**

